Le Havre, le 24 octobre 2024

**N/RÉF :** RJ : 2CIR – 13304

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Maxime JULIEN, maxime.julien@fhbx.eu

CD/MJU/OP

**2CIR**

40, rue des Chantiers

76600 LE HAVRE

A l’attention de Monsieur Stéphane LALOUELLE

**Par courriel :**

stephane.lalouelle@2cir.fr

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 9 octobre 2024 reçue en mon Etude le 14 octobre 2024 de la société **DELL** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat de crédit-bail matériels informatiques.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite du contrat, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie actualisées justifiant les capacités de la société 2CIR à honorer les prochaines échéances dudit contrat.

Dans l’hypothèse d’une résiliation du contrat, vous voudrez bien vous mettre en rapport avec le cocontractant pour restituer le cas échéant le matériel objet du contrat tout en tenant informé le commissaire de justice.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 4 novembre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cécile DÜR



**RJ : 2CIR**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : DELL**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N°008-0159983-001 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

Contrat à poursuivre   Contrat à résilier

Demande délai complémentaire pour prendre position  1 mois

2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise